

LUXALPHA SICAV en liquidation judiciaire

Communiqué des liquidateurs judiciaires

Numéro 10

Assignation devant le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg

Les liquidateurs judiciaires ont assigné diverses parties liées à LUXALPHA SICAV devant le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

L'assignation a pour objectif de réparer le préjudice subi par LUXALPHA.

L'assignation vise 14 personnes dont le promoteur, la banque dépositaire, les gestionnaires, les administrateurs et divers prestataires de services, dont le réviseur d'entreprises, en remboursement du préjudice subi.

L'assignation est également dirigée contre la CSSF, principalement en communication de divers documents.

Luxembourg, le 18 décembre 2009

Les liquidateurs judiciaires,

Alain RUKAVINA Paul LAPLUME